

# Procès-verbal

## De la séance du Conseil Municipal

### Du 05 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vendredi 05 juin à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune d'Ambrault, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AUJARD Etienne, Maire.

**Étaient présents** : M. AUJARD Etienne, Maire, Mme JABMEAU AUCLAIR Elodie, M. GRASON Yoann, M. BARNIERS François, Mme DAGOT Véronique, M. GONNET Pascal, M. AUGRAS Bertrand, M. FRANCIERE Emmanuel, Mme CATTEAU Charlotte, Mme HERMET DESNOYER Lise, M. GARY Paul.

**Étaient excusés** : ayant donné procuration : M. FONBAUSTIER Jacques à M. AUJARD Etienne, Mme MONTAGNÉ Monique à M. GONNET Pascal, Mme PRIN Nathalie à M. GRASON Yoann, Mme VILLAUDIERE Emilie à Mme JABMEAU AUCLAIR Elodie.

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Charlotte CATTEAU.

**Ordre du jour** :

- **Approbation du procès-verbal du 23 avril 2026.**
- **Élection des délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.**

**Ouverture de la séance de conseil municipal : 18h00**

*Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour : Élection des délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Le CM accepte.*

- *Approbation du PV de la séance du 23 avril 2026 (délibération 2026-37 votée à l'unanimité)*

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil Municipal est appelé à approuver le procès-verbal de la précédente séance de Conseil.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 avril 2026.

*Le conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 avril 2026.

- *Élections des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 (délibération 2026-38)*

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

**Délégués titulaires :**

- Monsieur FONBAUSTIER Jacques
- Monsieur AUJARD Étienne
- Madame JABMEAU-AUCLAIR Élodie

**Délégués suppléants :**

- Monsieur BARNIERS François
- Monsieur FRANCIERE Emmanuel
- Monsieur GRASON Yoann

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

- **PROCLAME** élus les candidats ci-dessus désignés ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

- [\*Renouvellement de la commission communale des impôts directs \(délibération 2026-39 votée à l'unanimité\)\*](#)

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du Maire ou d'un adjoint délégué ainsi que de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour une commune de moins de 2 000 habitants.

La durée du mandat est égale à celle du mandat du Conseil Municipal.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Général des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la CCID. Ces personnes seront nommées par le directeur de Départemental des Finances Publiques de l'Indre.

*Après délibération,  
Le Conseil Municipal,*

- propose :

**Titulaires :**

- Bernard BAILLY
- Philippe PASCAL
- Alain DUBREUIL
- Patrice AUCHER
- Daniel DAGOT
- Sylvie LAINEZ

**Suppléants :**

- Daniel FORMEAU
- Philippe THIRION
- Francis PEREIRA
- Francis GAILLOT
- Éric BIGOT
- Joselyne GRASON

Le Maire



Le secrétaire de séance

